Du JADE au JADIE : Une autre revue

https://jadie-revue.eu

Voilà douze ans, les Professeurs Olivier Dubos et Sébastien Platon lançaient une revue en ligne, le Journal d'actualité des droits européens. Cette revue souhaitait donner au lecteur un aperçu rapide des dernières évolutions du droit européen, qu'il s'agisse des nouvelles réglementations, des dernières décisions de la Cour ou du Tribunal de l'Union européenne ou des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et de l'actualité du Conseil de l'Europe. Le JADE était organisé en rubriques de nature disciplinaire qui couvraient l'essentiel des droits européens, ce qui a fait le cœur du CRDEI pendant de longues années. Cette revue a bien fonctionné, publiant près de 900 articles d'analyse, de commentaires et des fameuses « brèves du prétoire et d'ailleurs ».

La pandémie du coronavirus aura été l'occasion, pour nombre d'entre nous, de repenser notre rapport au travail, à l'enseignement et à la recherche. Il en était de même à propos de cette revue et nous avons décidé de la faire évoluer, de la moderniser et de changer en partie la politique éditoriale. Ces changements reposent, à titre principal, sur trois piliers. Premièrement, plus de liberté sera laissée aux auteurs. Nous en avons en effet assez d'avoir à compter le nombre de signes précis lors de la rédaction de nos articles. Cette exigence est tout à fait naturelle lorsqu'il s'agit de revues installées, qui plus est lorsqu'elles sont publiées en version papier. Le numérique permet de nous affranchir de ces limites et nous n'aurons qu'un mot à l'adresse des auteurs : faites comme bon vous semble ! Si l'humeur est au billet court, incisif, cela sera très bien. Si l'humeur est de procéder à une analyse exhaustive d'une question dans un long article, cela sera tout aussi bien. De même, nous ne nous limiterons plus aux seuls commentaires et tempérerons l'orientation « arrêtiste » de la revue. Parce que la recherche ne se réduit pas aux seuls commentaires (et que d'autres revues le font déjà très bien), les articles de fond sur des sujets larges seront tout autant les bienvenus. Cette liberté reconnue aux auteurs ne se limitera pas à la substance, mais portera aussi sur notre rapport au temps. Le nombre de commentaires publiés dans le JADE était très important, à un rythme de deux numéros par mois et collant au plus près des dernières nouveautés. Là encore, nous souhaitons redonner du temps aux auteurs et se libérer de la course aux commentaires, la précocité d'une publication n'étant pas automatiquement gage de qualité. La liberté de cette nouvelle revue porte donc sur le fond, sur la forme et sur la temporalité. On espère que cette nouvelle façon d'envisager la recherche et la publication intéressera un nouvel auditoire.

Deuxièmement, nous avons mis fin au classement disciplinaire selon 7 rubriques et 67 sous-rubriques. Très précise, scientifiquement fondée, cette multitude de rubriques risquait de perdre le lecteur et rendait les recherches fastidieuses. Nous avons donc souhaité les réduire considérablement en quatre thèmes qui s'inscrivent dans une démarche pluridisciplinaire et

qui permettent d'ouvrir le champ des possibles à d'autres sciences que les sciences juridiques. Voici ces rubriques :

- Ressources, espaces, environnement
- Circulations, mobilités, migrations
- Droits, libertés, valeurs
- Différends, conflictualités, contentieux

Ces rubriques reprennent les quatre axes de recherche du CRDEI, qui ont été refondus et sont ainsi en cohérence avec les grands thèmes de cette revue et incluent, délibérément et pleinement, le droit international. C'est la raison pour laquelle le JADE se transforme et devient le Journal d'actualité du droit international et européen, le JADIE. Cette nouvelle dénomination reflète mieux l'évolution de la recherche du CRDEI qui ne s'est en réalité jamais totalement cantonnée au seul droit européen. Pour des raisons historiques mais aussi par conviction : les disciplines juridiques ne sont plus des chapelles et s'il est évident qu'une spécialisation est nécessaire, celle-ci ne peut aboutir à la constitution de frontières et de barrières disciplinaires. La société est complexe, fluide, la recherche doit l'être tout autant.

Troisièmement, la politique de parution sera adaptée à cette nouvelle politique éditoriale. La publication sera totalement intégrée à la nature numérique de la revue et les articles paraîtront au fur et à mesure de leur réception. La publication s'effectuera en continu et il n'y aura pas formellement de numéro. Chaque nouvel article sera envoyé à la liste de diffusion pour tous nos abonnés et sera relayé sur le compte Twitter du CRDEI. Enfin, chaque article sera relu par un spécialiste de la question choisi par les membres du comité scientifique du JADIE qui seront les responsables des axes de recherche, à savoir : Carlos Alvès et Hubert Delzangles pour la rubrique Ressources, espaces, environnement ; Jean Sagot et Marion Tissier pour la rubrique Circulations, mobilités, migrations ; Marie-France Verdier et Sébastien Platon pour la rubrique Droits, libertés, valeurs ; Baptiste Tranchant et Anne-Marie Tournepiche pour la rubrique Différends, conflictualités, contentieux.

Une plus grande liberté laissée aux auteurs, une organisation par champ de recherche qui s'étend au droit international et une parution en continu, tels sont les principaux changements de cette nouvelle revue, le JADIE. Ne rien s'interdire, des articles relus avant publication et moins nombreux, telles sont les ambitions du JADIE. Nous espérons que cette nouvelle ligne éditoriale satisfera au plus grand nombre.

Lectrices et lecteurs, autrices et auteurs, nous vous attendons toutes et tous avec impatience !

Hugo Flavier & Marion Tissier-Raffin